

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 7289

présenté par  
Mme Obono

-----

### ARTICLE 14

Supprimer l'alinéa 5.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur. En 2019, les actionnaires du CAC 40 ont reçu 60 milliards d'euros de dividendes. Ce montant dépasse le niveau record de 2007, et c'est une augmentation de + 12% par rapport à 2018, bien supérieur à la croissance française. Voilà un régime spécial auquel le gouvernement ferait bien de s'attaquer : le régime du capital.